

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DES
TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE
PARIS (ESITC PARIS)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 08/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Francis Cottet, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du renouvellement du contrat pluriannuel entre l'État et un établissement labellisé Eespig (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général). Il est à noter que les diplômes délivrés par l'établissement et non reconnus par l'État, ne font pas l'objet d'une évaluation par le Hcéres.

Ce rapport d'évaluation résulte d'une procédure adaptée aux spécificités de l'établissement. Le comité d'experts s'est ainsi appuyé sur le référentiel d'évaluation des établissements de la vague E en adaptant la méthodologie d'évaluation aux activités de l'établissement.

Sommaire

Sommaire	2
Présentation de l'établissement	3
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement.....	4
1 / Une identité jeune mais affirmée.....	4
2 / Une stratégie efficace, mais fragile	4
La gouvernance et le pilotage de l'établissement.....	6
1 / Une organisation interne associant étroitement les élèves	6
2 / La gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite de la stratégie	6
a/ Une école au service du secteur professionnel	6
b/ Une identité clarifiée, au sein du réseau des ESITC	7
3 / Un pilotage efficient et adapté à la taille de l'école.....	7
La recherche et la formation	8
1 / Une coopération ESITC des activités de recherche à développer	8
2 / Une formation tout au long de la vie (FTLV) en évolution à construire de façon différenciée	8
3 / Un lien ténu entre recherche et formation	9
4 / Une offre de nouvelles technologies pour l'enseignement à déployer	10
La réussite des étudiants	11
1 / Un suivi remarquable des étudiants, de l'orientation à l'insertion professionnelle.....	11
2 / Une vie étudiante soutenue par l'établissement	11
Les relations européennes et internationales.....	13
1 / Une politique d'internationalisation en cours de développement.....	13
Conclusion	14
1 / Les points forts	14
2 / Les points faibles	15
3 / Les recommandations	15
Liste des sigles.....	16
Observations du directeur	18
Organisation de l'évaluation	21

Présentation de l'établissement

L'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC Paris) est une école d'ingénieurs privée sous statut d'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. L'établissement a été créé en 1992. Il a obtenu le statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig) en juillet 2015. Ses formations sont habilitées par la commission des titres d'ingénieur (CTI) depuis 1992. L'ESITC Paris n'est membre d'aucune coordination territoriale.

En 2018, elle compte 333 étudiants dont 279 sous statut étudiant et 54 sous statut apprenti. Les formations proposées conduisent à la délivrance du diplôme d'ingénieur de l'ESITC Paris accrédité par la CTI ; l'établissement a diplômé 61 étudiants en 2017 ; depuis sa création, le nombre de diplômes délivrés est de 1 248.

Les 15,8 enseignants et enseignants-chercheurs (dont deux qui sont rattachés au laboratoire commun aux trois ESITC à Caen) contribuent aux enseignements à hauteur de 50 % environ.

8 personnels de soutien et de support contribuent au fonctionnement quotidien de l'école.

L'ESITC Paris est localisé à Arcueil ; le patrimoine immobilier affecté à l'établissement est de 2 300 m². Son budget 2018 est de 2 459 k€.

La précédente évaluation sur dossier de l'ESITC Paris, par l'Aeres, a eu lieu en 2014.

Le comité a intégré dans ses réflexions les conclusions et recommandations des précédentes évaluations, les articulant avec les éléments de problématique suivants :

- le rôle et le fonctionnement des instances de gouvernance ;
- le recrutement, la gestion et l'évaluation des personnels ;
- le pilotage de la recherche ;
- le développement de la formation : formation continue, apprentissage, validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- l'internationalisation du cursus.

Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

1 / Une identité jeune mais affirmée

L'ESITC Paris affirme clairement son positionnement et ses valeurs. La création récente (1992), est calquée sur celle des sites ESITC de Caen et de Metz, avec une implication forte des fédérations professionnelles et des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Initialement créé au sein de l'ESTP en portant le nom d'ESTP Cachan, l'établissement a pris, en 1997, le nom d'ESITC Cachan sur le modèle des autres ESITC permettant de se différencier de l'établissement hébergeur. En 2017, le déménagement du campus de l'ESTP est l'occasion d'un changement de nom pour ESITC Paris.

Les fédérations du bâtiment (FFB) et des travaux publics (FNTP) ont été à l'initiative d'un audit¹ conduit en 2014 pour les trois ESITC, l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP Paris) et le Centre des hautes études de la construction (CHEC). Cet audit, réalisé par EY, posait en particulier la question des liens de l'ESITC avec l'ESTP Paris et préconisait de sortir de l'ambiguïté qui pouvait en découler, notamment du fait de l'hébergement de l'une au sein de l'autre.

Concernant l'ESITC Paris, les recommandations formulées ont servi de fil conducteur à la stratégie exécutée sur la période écoulée et dont la mise en œuvre du plan d'action se poursuit encore actuellement. Ces recommandations allaient en faveur d'une relocalisation de l'ESITC et d'un modèle économique autonome. La question de la fusion avec l'ESTP ayant été écartée, la période 2014-2018 parachève la prise d'autonomie vis-à-vis de l'ESTP qui fait suite au premier changement de nom en 1997. Cette phase s'est traduite par plusieurs étapes importantes qui ont été le déménagement hors du campus de l'ESTP, la reprise en gestion de certains services, une réorganisation du pôle recherche principalement autour du laboratoire commun des ESITC².

Le positionnement institutionnel est bien défini et tranché notamment parce qu'il y a eu une prise de distance récente affirmée avec l'ESTP et, en parallèle, la mise en place d'une logique de réseau avec les deux autres ESITC. En revanche, la collaboration avec un ou des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (université ou école) semble primordiale à construire afin de conserver des liens académiques au niveau de cursus ouverts pour les élèves-ingénieurs comme la possibilité de faire un master et les aspects recherche pour poursuivre en doctorat. Une collaboration avec l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) a été interrompue en 2017 pour une raison de recentrage thématique de l'université. **Le comité recommande d'accroître les coopérations avec des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (Comue, université, école ou laboratoire³).**

2 / Une stratégie efficace, mais fragile

Ainsi les années 2014-2018, sous l'impulsion du nouveau directeur et avec la feuille de route tracée par les recommandations de l'audit de 2014, ont été une période de profonde mutation pour l'école, qui s'est concrètement traduite par des actions efficaces :

- le changement de site de l'école, avec l'acquisition en propre d'un immeuble et d'un espace foncier pour un nouveau campus ;
- le changement de nom de l'école ;
- la prise d'autonomie par rapport à l'ESTP dans la gestion de certains services support ;
- l'évolution de l'organisation des services et des équipes de l'école ;
- une augmentation modérée des effectifs, en particulier au niveau de l'apprentissage ;
- un regroupement de la recherche des trois ESITC ;
- des partenariats avec des laboratoires locaux ;
- une ouverture à l'international.

¹ Document annexe intitulé « Rapport d'audit EY - Étude de la cohérence des formations d'ingénieurs en bâtiment et travaux publics ».

² RAE p. 8 et 10.

³ Partenariat récent avec l'Ifsttar (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports de l'Aménagement et des Réseaux)

La prise d'autonomie par rapport à l'ESTP a été l'occasion d'affirmer son indépendance avec une identité « Paris » plutôt que « Cachan » pour une meilleure visibilité et lisibilité. Cela a été accompagné par une politique immobilière permettant d'occuper de nouveaux locaux en septembre 2017, étendus en février 2018, ce qui conduit à une surface disponible de 2 600 m². **Le comité recommande d'être vigilant au sujet des moyens humains et financiers nécessaires à la maintenance de ce bâtiment.**

L'établissement, qui suit les recommandations formulées par l'audit réalisé en 2014, est à l'écoute des entreprises et a choisi une spécialisation « de niche » au niveau de la formation des élèves-ingénieurs, axée notamment sur la gestion technique, financière et managériale des chantiers.

Les industriels, en particulier les grands groupes du bâtiment et des travaux publics (BTP), et les fédérations professionnelles de ce secteur sont très largement représentés au conseil d'administration (CA) et à l'assemblée générale (AG) de l'établissement. Il est important de souligner cette grande proximité avec le secteur professionnel conduisant à une bonne adéquation des ingénieurs issus de la formation mise en place et régulièrement adaptée : bonne appropriation de la logique « client ».

Toutefois, dans ce contexte des liens forts avec les entreprises du BTP et les fédérations professionnelles, **le comité recommande de conserver la maîtrise de la prise en compte des diverses demandes de formations des entreprises afin de maintenir la consistance et la cohérence des programmes.**

Un conseil de perfectionnement permet de garantir les évolutions des enseignements. Il semble que la représentation externe de ce conseil ne prenne pas assez en compte le tissu du milieu industriel que représentent les PME/PMI.

Des partenariats académiques, comme avec l'institut d'administration des entreprises (IAE) Gustave Eiffel de l'université Paris Est Créteil (UPEC) ou anciennement celui avec l'UPMC, pourraient être un axe de progression du niveau académique de l'établissement en « s'alliant » avec des établissements de renom. De nouveaux partenariats au niveau national (CHEC et campus EPF à Cachan) et au niveau international (université de Mataro, Espagne) sont prévus.

En ce qui concerne la recherche, l'ouverture d'un laboratoire commun avec les autres ESITC, sur le campus de Caen, est une excellente solution pour ne pas disperser les moyens financiers et humains afin d'atteindre une masse critique suffisante en recherche permettant d'avoir une visibilité nationale et internationale.

L'école s'appuie sur un ensemble d'outils d'analyse et de données, sur l'évaluation de ces activités et le recueil des besoins du secteur pour piloter son activité et conforter ou faire évoluer sa stratégie. Les axes stratégiques 2018-2023 reflètent ces analyses dans la trajectoire poursuivie : renforcement du socle scientifique en formation initiale ; déploiement de la VAE ; création d'un incubateur ; le développement du pôle recherche et innovation et du pôle international. Concernant ces derniers domaines, les logiques de mutualisation de moyens avec les ESITC de Caen et de Metz sont parfaitement cohérentes : mutualisation avec l'ESITC de Metz dans le domaine international et pour l'incubateur ; mutualisation avec Caen et Metz au travers du laboratoire commun et travaux pratiques mutualisés avec Caen.

La gouvernance et le pilotage de l'établissement

1 / Une organisation interne associant étroitement les élèves

L'ESITC Paris est dotée d'organes de gouvernance correspondant à ceux d'une association loi 1901, à savoir une AG et un CA, dont est issu le bureau, composé classiquement d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général et d'un trésorier. Le comité note que la composition de l'AG et du CA est aujourd'hui identique. Le directeur, désigné par le CA sur proposition du président, s'appuie également sur un comité de pilotage composé du président, du secrétaire général et de deux personnalités extérieures. Suite aux entretiens, il apparaît que le comité de pilotage est un comité de sages que le directeur consulte individuellement à des fins de conseil et le bureau accomplit les tâches pour lesquelles il a reçu délégation de pouvoir du CA et lui rend compte.

Le directeur dirige l'école avec un exécutif composé du directeur des études (nommé en 2014 et succédant dans cette fonction à l'actuel directeur), du directeur du laboratoire commun des ESITC (en fonction depuis 2010) et du directeur du développement, fonction nouvelle créée en 2018. Dès lors, il s'agit d'une équipe fortement renouvelée et renforcée qui pilote les activités de l'école depuis 2014.

La formation ayant une place prépondérante par rapport à l'activité recherche, l'organisation est plus développée dans ce domaine. La direction s'appuie sur trois instances : le conseil de perfectionnement, le conseil d'enseignement et le comité de liaison en lien direct avec la vie étudiante. Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle dans l'évaluation et l'adaptation de l'offre de formation, en associant les différents acteurs internes de l'école, dont ceux de la recherche et de l'international, des représentants du milieu professionnel à diversifier, des personnalités qualifiées et des anciens élèves.

Le comité s'interroge sur les prérogatives du conseil d'enseignement qui semble jouer un rôle d'instance de dialogue interne autour du projet pédagogique et de ses actions⁴. Le comité de liaison, quant à lui, assure le rôle de régulation dans la vie collective en lien avec les élèves.

Le comité note la place très centrale du directeur dans le schéma organisationnel de l'école, qui se positionne également en lien direct avec les élèves comme le montre l'organigramme de relations avec les élèves, au même niveau que le directeur des études. Ainsi l'école fait de sa taille un atout en jouant pleinement cette proximité avec ses élèves.

Dans le contexte d'une évolution de la taille de l'établissement, et malgré le statut associatif, le comité émet un point de vigilance sur l'organisation très centralisée et recommande la mise en place d'une gouvernance plus élargie, notamment en direction des étudiants.

La direction a contourné la difficulté liée à la taille de l'école, en mettant en place une organisation interne sécurisée en suivant trois règles :

- recruter du personnel ayant une solide expérience dans le secteur de l'enseignement⁵ ;
- associer plusieurs personnes à un même secteur d'activités ;
- associer les principaux responsables des différents secteurs d'activités à l'enseignement.

Le comité souligne l'importance de l'effectivité de la mise en place de ce fonctionnement, et, en particulier, il émet un point de vigilance sur le recrutement de personnes ayant une réelle expérience et une compétence affirmée pour l'enseignement concerné.

2 / La gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite de la stratégie

a/ Une école au service du secteur professionnel

Si l'ensemble de la communauté de l'établissement est impliqué dans les instances et circuits de décision, les entreprises du BTP sont particulièrement représentées dans les instances de l'école et jouent un rôle majeur dans ses orientations stratégiques. De même, elles sont impliquées à tous les stades de la formation

⁴ RAE p. 20.

⁵ RAE p. 15 et 16.

(recrutement des élèves, enseignement, stages, projets d'études,...) et dans leurs évaluations, en particulier, au travers du conseil de perfectionnement, et aussi du soutien à vie étudiante.

On note également que le secrétaire général et le directeur du développement ont réalisé un très intéressant audit des relations de l'école avec les entreprises auprès des principaux partenaires de l'école dans les secteurs du BTP. Cet audit⁶, qui porte notamment sur les perspectives de recrutement, les forces et faiblesses des étudiants recrutés, la formation continue, l'implication dans le fonctionnement de l'école, les nouveaux besoins en formation, montre le souci de l'école d'être constamment en prise avec les attentes du secteur. **Le comité recommande qu'une attention accrue soit portée aux petites et moyennes entreprises, même si deux tiers des diplômés exercent dans les grands groupes.**

b/ Une identité clarifiée, au sein du réseau des ESITC

L'audit, réalisé en 2014 à la demande de la FFB et de la FNTP, recommandait de développer le réseau des ESITC pour faire émerger une marque ESITC et permettre la mise en commun de moyens pour développer des actions en recherche, innovation, et à l'international. Cette voie a été suivie ; elle s'est concrétisée par la signature d'une convention partenariale entre les trois ESITC et la mutualisation de moyens. De plus, l'école s'appuie sur des valeurs et un positionnement reconnu en ingénierie de production. Ces directions donnent un socle à la politique de communication de l'école pour développer sa visibilité et son attractivité.

Le comité recommande que la mutualisation entre les ESITC soit renforcée et élargie sur les aspects recherche, formation et international.

3 / Un pilotage efficient et adapté à la taille de l'école

Le fonctionnement de l'école s'appuie sur un nombre restreint d'agents permanents que ce soit pour l'enseignement ou les fonctions soutien, soit 23,8 ETP au total, dont 13 pour l'enseignement, 2,8 pour la recherche et huit pour l'administration (services support et d'appui). Il est important de noter que les enseignants vacataires réalisent 46 % des enseignements. La mise en œuvre des nouvelles orientations, en 2014, a engendré un renouvellement des équipes. Ainsi, l'école a fait le choix d'externaliser certaines activités de gestion telles que les ressources humaines (RH) et la comptabilité, et de privilégier le recrutement de personnel qualifié⁷, possédant pour la majorité une expérience professionnelle conséquente. Le comité considère que ces choix sont pertinents au regard de la taille de l'établissement.

Avec de nombreuses arrivées, l'équipe est redynamisée mais n'est pas tout à fait stabilisée. Les personnels bénéficient d'un cadre de travail adapté dont ils sont très satisfaits. Compte tenu de la taille de l'équipe, le dialogue social est un dialogue de proximité. Les personnels soulignent la très grande écoute de leur direction, qui se montre en permanence attentive aux besoins de ses collaborateurs. En termes d'accompagnement de carrière, le directeur procède depuis 2017 à des entretiens annuels d'activité professionnelle. La politique salariale est régulièrement réévaluée. Les personnels ont pleinement conscience de la faible marge de manœuvre financière de l'école et sont totalement solidaires des choix opérés par leur direction.

Du point de vue financier, l'école a dû s'endetter pour son installation dans ses nouveaux locaux (coût de la rénovation : 3 M€, financement sur fonds propres de 43 %, apport des fédérations de 320 k€, emprunt de 1,7 M€). Les choix immobiliers opérés⁸, que ce soit l'acquisition de l'immeuble (deux emprunts d'un montant total de 6,2 M€), la rénovation de l'extension et la disponibilité d'une réserve foncière ont été un levier fondamental pour la mise en œuvre de la stratégie de l'école en offrant un outil immobilier actuel favorable à un fonctionnement optimal et à un développement futur. La situation financière est saine, mais avec des marges limitées. Le pilotage financier est assuré ; le résultat 2018⁹ semble avoir convaincu la direction de la capacité de l'établissement à supporter les charges nouvelles post-déménagement, à hauteur des loyers et frais de gestion reversés antérieurement à l'ESTP Paris qui s'avéraient de plus en plus lourds. La mutualisation de moyens avec les ESITC de Metz et de Caen permet également un développement d'activités tout en optimisant les coûts.

Enfin, l'école s'est dotée d'un système d'information intégré spécifiquement développé pour elle qui donne entière satisfaction.

⁶ Document annexe référencé : « CR Audit Partenariat ESITC Paris -Entreprises ».

⁷ RAE p. 34.

⁸ RAE p. 35.

⁹ Annexes : budgets initiaux et comptes financiers 2016/2017 et compte-rendu du conseil d'administration d'octobre 2018

La recherche et la formation

1 / Une coopération ESITC des activités de recherche à développer

L'ESITC Paris a totalement réorganisé sa politique de recherche en 2016 en choisissant de décentraliser ses activités de recherche afin de trouver des synergies avec des partenariats bien choisis pour pallier au manque de moyens pouvant être mis en œuvre. La politique de réseau a conduit à la création d'un laboratoire commun des ESITC à Caen associé à l'école doctorale Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie de la Comue Normandie Université. Ce laboratoire compte actuellement sept enseignants-chercheurs dont le directeur qui possède une habilitation à diriger les recherches (HDR). Le laboratoire accueille 8 doctorants et 2 post-doctorants¹⁰. Quatre personnels techniques sont en appui au niveau des projets de recherche collaboratifs.

De plus, la signature d'une convention de partenariat avec l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar) relatif au laboratoire de dynamique des sols, des structures et des interactions (Lassi), associé à la Comue Paris-Est, participe de cette dynamique. Ainsi, l'ESITC Paris contribue aux moyens de ces laboratoires en mettant à disposition une enseignante-chercheuse dans chaque laboratoire, un doctorant pour le Laboratoire Commun des ESITC (un second est prévu au Lassi en 2019) ainsi que du matériel scientifique. Certains instruments de recherche du Lassi sont hébergés dans les locaux de l'ESITC Paris permettant ainsi leur utilisation par les élèves-ingénieurs. Le comité note que la charge d'enseignement des deux enseignantes-chercheuses (moins de 192 heures d'enseignement par an) permet une activité de recherche cohérente avec l'objectif de soutenir une HDR à moyen terme.

En nous référant au RAE¹¹, la restructuration de la recherche avec un laboratoire commun aux trois ESITC et le partenariat avec l'Ifsttar a été bénéfique pour lancer de nouvelles collaborations académiques et industrielles. Toutefois la contribution de la recherche aux ressources propres de l'établissement reste modeste et ce du fait de la jeunesse de cette politique qui a vu le jour en 2016 avec la signature de partenariats avec les entreprises¹² : Eurovia, Colas, Cemex, etc.

Il a été pris la décision au sein des deux laboratoires de recherches, partenaires de ESITC Paris (Laboratoire ESITC Caen et Ifsttar) de rendre plus lisible l'école dans les communications et publications futures en mentionnant clairement le nom de l'école si celle-ci a été partie prenante des recherches. Le comité constate que les publications, présentes sur le site internet de l'école, ne comptent qu'un seul auteur.

Le comité recommande d'amplifier cette visibilité en réalisant la mutualisation complète de la recherche avec l'ensemble des ESITC, associée à un management commun. En effet, cela enrichirait la valorisation scientifique des travaux et la reconnaissance des autorités de tutelle dans ce domaine.

La stratégie de recherche entreprise par l'ESITC Paris a été courageuse et, après quelques années, elle s'avère être réussie étant donné l'intégration des deux enseignantes-chercheuses dans les deux laboratoires avec une perspective affirmée de soutenance d'une HDR. Le bilan positif partagé par les partenaires a même conduit à la mise en place d'un conseil scientifique commun entre les deux laboratoires¹³. Une montée en puissance raisonnée de l'apport de l'ESITC Paris aux deux laboratoires est possible notamment avec le soutien de partenaires industriels qui pourraient financer des projets et des bourses de thèse Cifre. **Suite aux entretiens, le comité note avec intérêt le développement de projets de recherche entre le laboratoire des ESITC et le Lassi autour d'une thématique commune en cours d'élaboration afin d'accroître la synergie dans un contexte de recherche en développement contraint en moyens humains et financiers.**

2 / Une formation tout au long de la vie (FTLV) en évolution à construire de façon différenciée

Depuis sa création, l'ESITC Paris propose une formation d'ingénieur sous statut étudiant (environ 50 diplômés par an) et depuis 2012 une formation ingénieur sous statut apprenti (environ 15 diplômés par an). Une augmentation raisonnable des deux recrutements Fise¹⁴ et Fisa¹⁵ est prévue à court terme¹⁶. Le recrutement

¹⁰ RAE p. 42.

¹¹ RAE p. 7.

¹² RAE p. 58.

¹³ RAE p. 21.

¹⁴ Fise : formation initiale sous statut étudiant.

principal au niveau Bac+0 est basé sur la plateforme Parcoursup avec une sélection spécifique basée sur un entretien entre les candidats et un jury composé d'un membre de la direction et d'un professeur. Ainsi les fondamentaux sont mis en place dès les journées portes ouvertes lors de la période des recrutements. En plus des connaissances de base, le cursus ingénieur a été construit à partir des demandes du milieu professionnel conduisant à une évolution régulière de la formation. L'organisation et la mise en œuvre de la formation sont assez classiques, aussi l'ESITC Paris favorise le recours aux nouveaux modes de formation en mettant à disposition des équipements adéquates (salles numériques, tableaux interactifs, ...) et en faisant appel à des enseignants sensibles aux nouvelles technologies pour l'enseignement¹⁷. La participation des élèves à l'évaluation systématique et obligatoire des enseignements à la fin de chaque semestre sous forme de fiche d'évaluation est un point notable.

L'ESITC Paris espère tirer parti de son réseau de partenaires industriels pour développer la FTLV de façon raisonnée en prenant soin de se démarquer des programmes existants dans d'autres institutions ayant déjà une forte activité dans ce domaine. Le comité souligne une répartition actuelle équilibrée des enseignements entre cours magistraux et enseignements plus pratiques pour les deux formations Fise et Fisa.

Il est également prévu d'élever le niveau requis à l'examen du TOIEC à 820 points. Ceci est également en adéquation avec l'objectif de doublement du volume horaire de face à face pédagogique dispensé en anglais pour les matières technologiques et environnementales en passant à 40%. Le comité considère que cet objectif est en adéquation avec l'ambition de l'ESITC Paris d'attirer plus d'élèves étrangers en mobilité entrante. Les élèves étrangers ont également la possibilité de suivre un cours de Français langue étrangère (Fle) organisé par l'EPF.

Le développement de la formation tout au long de la vie est nouveau à l'ESITC Paris car il s'inscrit dans la note stratégique 2018-2023. Ainsi, un directeur du développement a été recruté en 2018. La refonte complète des compétences de la formation et de la fiche RNCP a été faite dans l'optique du déploiement du processus de VAE et de la formation continue. Dans un premier temps, l'ESITC Paris a choisi de ne pas s'investir sur la formation continue, arguant d'un catalogue fournie proposée par l'ESTP Paris¹⁸. **Le comité recommande de poursuivre la réflexion sur la mise en place d'une formation continue en s'appuyant sur les spécificités que pourrait proposer l'ESITC Paris ou le réseau des ESITC.**

Le processus de VAE est conforme aux préconisations de la CTI ; actuellement trois candidats finalisent leur bilan de compétences. **Le comité mentionne un point de vigilance sur l'organisation à mettre en place afin de réaliser un accompagnement personnalisé garant d'une réussite de ces parcours.**

Le comité regrette que l'école ne développe pas de manière plus explicite de politique en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, en particulier pour rendre les formations plus attractives pour les jeunes femmes. Dans ce domaine également des attentes sont exprimées par les entreprises du BTP.

3 / Un lien ténu entre recherche et formation

Le lien entre recherche et formation qui s'appuie sur les deux enseignantes-chercheuses de l'ESITC Paris, est en ligne directe avec leurs thématiques de recherche (éco-matériaux et Interactions site-ville). De plus, des enseignants-chercheurs d'autres institutions, dont certaines étrangères¹⁹ sont actifs dans la formation et 11 docteurs participent aussi à l'enseignement à hauteur d'environ 6 % du cursus²⁰. Il est à noter que les élèves se déplacent dans d'autres établissements pour réaliser des travaux pratiques, comme ceux effectués à l'ESITC de Caen : mécanique des sols en deuxième année, matériaux en troisième année, et environnement en quatrième année²¹. Tous les élèves de quatrième année (exception faite de ceux qui suivent un semestre en université étrangère) réalisent un projet industriel de recherche. Un cahier des activités de recherche annuelles est également diffusé auprès des élèves. La note stratégique prévoit l'insertion d'un stage au sein de bureaux d'études techniques ou de laboratoires de recherche en fin de quatrième année.

¹⁵ Fisa : formation initiale sous statut apprenti.

¹⁶ RAE tableau p. 11.

¹⁷ RAE p. 45.

¹⁸ RAE page 44.

¹⁹ RAE p. 62.

²⁰ RAE p. 48.

²¹ RAE p. 13.

Le recours à des enseignants-chercheurs d'autres institutions dans l'enseignement mais aussi l'encadrement de stages en recherche dans ces mêmes institutions et notamment à l'étranger²² est une stratégie pertinente qui pourrait être amplifiée dans l'avenir en lien avec la montée en puissance des relations internationales.

4 / Une offre de nouvelles technologies pour l'enseignement à déployer

La documentation de l'ESITC Paris est centrée sur une bibliothèque favorisant le travail collectif. Des salles informatiques équipées de nombreux logiciels professionnels sont également mises à disposition des élèves. La licence de certains logiciels permet également de déployer l'utilisation sur les ordinateurs personnels des élèves pour un travail en autonomie. À partir de la troisième année, l'ensemble des documents de cours est en ligne et téléchargeable. Un accès à la bibliothèque technique en ligne ScholarVox Universités de Cyberlibris est aussi mis à disposition (Collections Sciences de l'ingénieur, emploi métiers et formations, soit près de 12 000 ouvrages). De plus, les élèves bénéficient d'une formation sur les pratiques à mettre en œuvre pour une recherche efficace de documents scientifiques ou techniques.

Les nouvelles technologies pour l'enseignement (NTE) sont encore peu utilisées. L'utilisation d'un Mooc externe, disponible sur Internet, dédié à la recherche d'emploi en quatrième année n'a pas reçu l'adhésion des élèves comme le précise l'établissement et l'expérience sera réitérée avec un thème plus technique²³. **Le comité considère cette initiative avec intérêt et encourage l'ESITC Paris à tout mettre en œuvre pour la réussir. De plus, le recours plus important aux NTE pourrait aussi être développé dans la logique de réseau et de partenariats déjà mise en œuvre par l'ESITC Paris avec succès dans d'autres domaines.**

²² RAE p. 60 et 61 comme la convention de partenariat avec l'université de de Rome « la Sapienza ».

²³ RAE p. 45.

La réussite des étudiants

1 / Un suivi remarquable des étudiants, de l'orientation à l'insertion professionnelle

Les étudiants sont majoritairement franciliens et obtiennent, à plus de 70 %, leur premier emploi en Île-de-France. Les sources de recrutement sont multiples entre la première et la troisième année, et pourraient éventuellement s'enrichir en offrant notamment de nouvelles places aux élèves de CPGE intéressés par le domaine du BTP. Durant la formation à l'ESITC, les élèves ont la possibilité de passer de la formation sous statut FISE de première et deuxième année à la formation en apprentissage Fisa à partir de la troisième année par concours (ouvert en interne comme en externe). **Dans le cadre de la stratégie d'augmentation des promotions, le comité émet un point de vigilance sur le maintien du niveau de recrutement, difficulté soulignée dans le RAE²⁴ et lors des entretiens.**

Tout au long du cursus, de nombreux moyens sont mis en œuvre pour favoriser la réussite et accompagner l'envie d'apprendre des étudiants. Des classes à taille humaine, (1 enseignant pour 30 élèves), la multiplicité des modes d'évaluation tout au long du cursus (des travaux pratiques aux oraux, en passant par les rendus de projet et rapports de stage), des intervenants du monde professionnel du BTP et des enseignants disponibles et accessibles sont autant de points facilitateurs de leur scolarité. Pour pallier aux difficultés rencontrées ces dernières années par les étudiants en premier cycle à affronter la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur, le développement d'un programme de soutien dans les matières scientifiques sur les deux premières années est à noter, avec des cours de soutien pour une dizaine d'élèves encadrée par un enseignant. Un soutien en langue est également mis en place en premier cycle. Le logiciel de suivi et de gestion du cursus œuvre aussi au suivi de chacun et à la mise en place d'actions préventives à l'échec. Le comité considère que la clarté du programme des études et des modalités présentées dans le règlement des études est remarquable. En effet, une telle structure est un atout pour les élèves qui connaissent alors exactement le contexte de leurs études : organisation, temps et importance relative des enseignements,...

Afin de préparer au mieux l'insertion professionnelle des étudiants, un programme de développement personnel est intégré à leur parcours afin de structurer leur projet professionnel. De nombreux événements au contact des entreprises et professionnels du secteur du BTP sont organisés (forum ; entreprises marraines ; présentation d'entreprises ; rencontres avec des professionnels ; ...), *via* les associations étudiantes ou encore les alumni pour la présentation de leurs entreprises²⁵. La possibilité d'un accompagnement personnalisé par des acteurs du secteur dans la recherche du premier emploi est disponible. Ces pratiques sont autant de moyens et de liens créés avec le secteur professionnel et représentent une force pour l'école et pour la motivation des étudiants pendant leurs études pour construire leur projet professionnel. A l'inverse, le comité note que le lien avec la recherche semble peu présent dans le cursus des étudiants.

Enfin, l'insertion des ingénieurs formés est un point positif avec un taux d'insertion très correct et rapide atteignant près de 96% en deux mois pour la promotion 2017²⁶. La diversité des premiers emplois reste limitée et très cadrée par la formation BTP (ingénieur travaux ; ingénieur bureau d'études ; chargé d'affaires). L'évolution des fonctions des diplômés de l'ESITC semble de plus en plus se diversifier : secteurs autres que le BTP, international²⁷.

2 / Une vie étudiante soutenue par l'établissement

La vie étudiante apparaît ancrée dans le cursus d'ingénieur des étudiants de l'ESITC Paris. En effet, l'établissement œuvre pour et avec les étudiants dans l'organisation d'activités tant scolaires qu'extra-scolaires, et offre collaboration et accompagnement dans le cadre des rencontres entreprises, des participations aux portes ouvertes de l'établissement, de la mise à disposition de locaux et d'aides financières aux diverses structures étudiantes (subventions ; aide au lancement ; ...) ²⁸. De plus, le comité de liaison qui a pour objectif de faire un point sur la vie quotidienne à l'école et sur les règles à respecter avec le voisinage, permet une bonne articulation et facilite la mise en place de l'ensemble des activités scolaires et extra-scolaires, en offrant cadre et écoute des besoins et problématiques des étudiants, tant d'un point de

²⁴ RAE p. 49.

²⁵ RAE p. 53.

²⁶ RAE p. 54.

²⁷ RAE p.54.

²⁸ RAE p. 55 et 56.

vue pédagogique qu'associatif.

Il est important de souligner l'excellente initiative de l'ESITC Paris qui a mis sur pied une édition mensuelle d'un panorama de presse en collaboration avec la junior entreprise, soit 10 publications par an²⁹. En revanche, suite à la consultation du site de la junior entreprise qui est née en 2017, seules trois publications sont présentes. Cette démarche porteuse de rayonnement aurait été arrêtée au cours de l'année 2018, information donnée lors des entretiens. **Le comité recommande à l'école de réactiver cette action en collaboration avec l'appui de la junior entreprise qui permettait une lisibilité externe plus importante de la culture scientifique et technique de l'école.**

Un point remarquable est la possibilité pour les étudiants de valoriser leurs activités extra-scolaires auprès de l'établissement (valorisation notée dans le cadre de l'unité enseignement « communication »). Les activités de la Junior Entreprise, récemment créée, se développent au contact de l'incubateur et des nombreux partenaires industriels de l'établissement.

Les logements étudiants offrent un confort de vie aux étudiants avec une proximité au campus, et une proximité sociale. **Les points de vigilance concernent les moyens que l'établissement pourrait mettre en œuvre pour faciliter la restauration des étudiants sur place et l'accès aux logements étudiants et de proximité, dans une zone déjà densément peuplée.**

²⁹ RAE p. 27.

Les relations européennes et internationales

1 / Une politique d'internationalisation en cours de développement

L'ESITC Paris a commencé à mettre en place une stratégie de réseau au niveau de sa politique d'internationalisation puisque la responsable à l'international de l'ESITC Paris gère administrativement les départs de tous les élèves de l'ESITC de Metz dans le cadre d'Erasmus+. L'offre des sites internationaux pour les stages de mobilité des élèves-ingénieurs est en adéquation pour répondre à la demande actuelle.

L'offre de mobilité internationale pour les stages des élèves-ingénieurs est correcte avec plus de douze partenariats avec des universités étrangères, mais s'avère sans doute insuffisante si la mobilité étudiante est intensifiée. **Il est important de noter un point de vigilance concernant la mise en place de coopérations contractualisées actives avec ces différents partenaires afin de conforter les échanges aussi bien entrants, encore très faibles, que sortants pour les élèves-ingénieurs et aussi pour les enseignants-chercheurs et les enseignants.**

De nouveaux partenariats académiques sont venus compléter ceux déjà existants conduisant à un réseau de 11 partenaires européens via le réseau Erasmus et de six partenaires hors Erasmus dont deux hors Europe³⁰. Un stage à l'étranger de trois mois est obligatoire pour les élèves-ingénieurs en formation initiale et des séjours académiques sont possibles lors du second semestre de quatrième année et durant l'année entière en cinquième année. Des bourses de mobilité sur critères sociaux attribuées par la commission européenne et par la Région Île-de-France peuvent aider les élèves à financer leur séjour académique à l'étranger. Un enseignant de l'université Abertay de Dundee dispense un module d'environnement et de traitement des pollutions. Ainsi, les cours dispensés en anglais en quatrième année représentent 20% du cursus. Toutefois malgré ces dispositifs, le flux entrant d'élèves en mobilité reste faible principalement en provenance de l'Afrique du nord (huit sur la période 2017-18 soit 15 % de la promotion).

Les élèves-ingénieurs en formation par apprentissage réalisent durant l'été en fin de deuxième année, un stage à l'étranger d'une durée minimale de deux mois avec une activité professionnelle obligatoire. Il est important de souligner que le manque de stages proposés par les entreprises dans le cadre d'une expatriation conduit la majorité des élèves apprentis à utiliser leurs congés pour réaliser le stage à l'étranger. **Le comité recommande une amélioration du suivi de la convention tripartite élève apprenti, partenaire industriel et ESITC Paris afin de faciliter le séjour obligatoire à l'étranger.** Les élèves-ingénieurs en formation par apprentissage sont également accueillis deux semaines à l'université de Groningen pour recevoir des enseignements portant sur l'environnement et l'hydraulique. De façon réciproque, deux enseignants de l'université de Groningen dispensent un module d'hydraulique en quatrième année du cursus, alors qu'un troisième enseignant réalise un module de construction en bois.

En matière de recherche, une convention d'échanges scientifiques avec le Centre de Recherche sur la Prévision, (Prévention et contrôle des risques géologiques) de Università degli studi di Roma « La Sapienza » a été signée en 2018 dans le cadre de la convention avec l'Ifsttar relative au Lassi. Cette dernière a permis d'accueillir deux élèves en master 2. Les partenariats internationaux développés dans le cadre du laboratoire commun des ESITC concernent l'Institut portugais pour la mer et l'atmosphère (Lisbonne) et les universités de Cantabrie (Espagne), Bournemouth (Angleterre), et de Porto (Portugal).

Le comité recommande d'utiliser le réseau des trois ESITC avec leurs partenariats internationaux respectifs pour accroître cette politique de développement à l'international.

L'ESITC Paris considère qu'une plus grande ouverture à l'international est nécessaire. Ainsi, l'objectif d'un séjour à l'étranger d'un semestre, soit en entreprise, soit en université a été fixé à l'horizon 2022 pour tous ses élèves sous statut étudiant. **Le comité recommande d'accompagner l'accroissement de la mobilité internationale par des moyens humains, des partenariats étrangers plus nombreux et conventionnés, voire des moyens financiers supplémentaires.**

³⁰ RAE p. 13.

Conclusion

La création récente de l'ESITC Paris en 1992 a été soutenue par les fédérations professionnelles et des entreprises du bâtiment et des travaux publics, à l'image de celles des autres sites d'ESITC de Caen et de Metz. La période 2014-2018 a été l'opportunité d'actions fortes et déterminantes :

- le déménagement hors du campus de l'ESTP pour, en particulier, accroître la visibilité vis à vis de cette dernière ;
- l'accroissement modéré des formations initiales Fise et Fisa avec en parallèle la mise en place de la VAE ;
- la réorganisation du pôle Recherche, principalement autour du laboratoire commun des ESITC à Caen centré sur la thématique « Eco-construction » ;
- le développement à l'international aussi bien au niveau de la mobilité des étudiants que des liens de recherche ;
- la fin de la gestion de certains services par l'ESTP Paris avec l'externalisation des activités ressources humaines et finance.

La place très centrale de la direction dans le schéma organisationnel de l'école, en lien direct avec les élèves, au même niveau que la direction des études, s'avère très efficace pour une gouvernance basée sur une gestion de proximité avec le corps enseignants et les élèves.

L'établissement, qui suit les recommandations formulées par l'audit réalisé³¹ en 2014, est à l'écoute des entreprises au niveau de la formation des élèves-ingénieurs. L'ESITC Paris a su développer des partenariats académiques permettant d'enrichir ses formations.

L'offre des sites internationaux pour les stages de mobilité des élèves-ingénieurs correspond aux besoins actuels de la mobilité des élèves. De nouveaux partenariats académiques sont venus compléter ceux déjà existants et on dénombre maintenant 15 partenaires en Europe et deux partenaires hors Europe. L'ESITC Paris a pour ambition une plus grande ouverture à l'international avec un objectif d'un séjour à l'étranger d'un semestre, qui a été fixé à l'horizon 2022 pour tous ses élèves sous statut étudiant.

Au regard des enquêtes emplois des trois dernières promotions³², l'insertion des ingénieurs formés aussi bien sous statut étudiant que sous statut apprenti progresse avec des indicateurs positifs : rapidité d'embauche, rémunération de bon niveau et diversité des premiers emplois bien centrée sur le secteur du BTP.

Cet établissement doit conforter un certain nombre d'axes, comme celui de la recherche avec un centrage choisi sur la thématique de l'Écoconstruction et renforcer son partenariat avec l'Ifsttar sur les problématiques de la durabilité urbaine. La coopération à l'international en cours de développement devra être l'objet de toute l'attention de l'ESITC Paris dans sa stratégie future.

En conclusion, l'ESITC Paris a fait des choix structurants cohérents par rapport à sa stratégie.

1 / Les points forts

- Une stratégie de mutualisation avec les autres ESITC.
- Une implication forte des acteurs professionnels (entreprises de toute taille) dans la formation et dans la gouvernance.
- Une formation des ingénieurs en adéquation avec les besoins du marché.
- Une proximité efficace des étudiants et des responsables impliqués dans la gouvernance et la formation.
- Le conseil de perfectionnement est un conseil stratégique qui permet une participation effective des parties prenantes à l'évolution des enseignements.

³¹ Document annexe intitulé « Rapport d'audit EY - Étude de la cohérence des formations d'ingénieurs en bâtiment et travaux publics ».

³² RAE p. 54.

2 / Les points faibles

- Un nombre d’enseignants et d’enseignants-chercheurs permanents très réduit et un nombre de vacataires très important fragilisant un encadrement de proximité et stable des élèves.
- Un lien entre recherche et formation encore ténu reposant principalement sur deux enseignantes-chercheuses permanentes.
- Un budget montrant une situation financière saine, mais avec un fort taux d’endettement qui conduit à une marge de manœuvre restreinte.
- Les nouvelles technologies pour l’enseignement encore peu utilisées.

3 / Les recommandations

- Poursuivre la démarche de rapprochement des ESITC à des fins de visibilité et de mutualisation.
- Amplifier les activités de recherche au sein des deux laboratoires partenaires de l’ESITC Paris dans la dynamique entreprise de mise en synergie des recherches.
- Accroître les coopérations avec des établissements publics d’enseignement supérieur et de recherche (Comue, université, école ou laboratoire).
- Amplifier le recours à des enseignants-chercheurs d’autres institutions dont certaines étrangères pour réaliser les enseignements.
- Veiller à accompagner l’accroissement de la mobilité internationale par des moyens humains, des partenariats étrangers plus nombreux et des moyens financiers supplémentaires.
- Augmenter la représentativité des élèves et des personnels au sein du conseil d’administration.

Liste des sigles

A

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AG	Assemblée générale

F

FFB	Fédération française du bâtiment
FNTP	Fédération nationale des travaux publics

C

CA	Conseil d'administration
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHE	Centre des hautes études de la construction
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
Comue	Communauté d'universités et établissements
CS	Conseil scientifique
CTI	Commission des titres d'ingénieur

D

D	(LMD) Doctorat
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

E

EC	Enseignant chercheur
ECTS	<i>European credit transfer system</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
ED	École doctorale
Eni	École nationale d'ingénieurs
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i> (programme européen)
ETP	Équivalent temps plein

F

Fise	Formation initiale sous statut étudiant
Fisa	Formation initiale sous statut apprenti
Fle	Français langue étrangère

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches
H/E	Nombre d'heures d'enseignement équivalent TD par étudiant

I

IAE	Institut d'administration des entreprises
Ifsttar	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
Inpi	Institut national de la propriété industrielle
Insa	Institut national des sciences appliquées

IP	Internet protocol (adresse identifiant une machine sur le réseau)
ISBA TP	Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics
Iso	Organisation internationale de normalisation
IUP	Institut universitaire professionnalisé
IUT	Institut universitaire de technologie

L

L	(LMD) Licence
LabEx	Laboratoire d'excellence
LMD	Licence-master-doctorat
Lof	Loi organique relative aux lois de finances
LP	Licence professionnelle

M

Mesri	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
-------	---

N

NTE	Nouvelles technologies pour l'enseignement
-----	--

P

P	(Master) professionnel
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PPE	Projet professionnel de l'étudiant
PR	Professeur des universités

R

RH	Ressources humaines
RI	Relation internationales

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------

Observations du directeur



Observations du directeur de l'établissement sur le rapport d'évaluation de l'HCERES de mai 2019

Je tiens tout d'abord à remercier nos rapporteurs pour la qualité de leur travail et leur volonté de bien comprendre notre mode de fonctionnement.

Ainsi, leurs recommandations sont pertinentes et nous seront précieuses pour l'amélioration générale de notre fonctionnement et notre stratégie à moyen terme.

1. Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement.

Le comité recommande d'accroître les coopérations avec des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

L'école a connu sur les cinq dernières années de nombreux changements d'ordre structurel :

- Changement de site avec l'acquisition de locaux en propre,
- Changement de nom,
- Prise d'autonomie par rapport à l'ESTP,

Développer un réseau avec des établissements régionaux, notamment publics est une démarche engagée avec l'arrivée récente du directeur du développement. Elle s'appuiera sur les partenariats existants, avec l'IAE de l'UPEC, avec l'IFSTTAR ainsi que sur le réseau des ESITC redynamisé depuis trois ans. Malgré une visibilité encore faible de par sa taille, l'école est consciente de la nécessité de concrétiser de nouvelles coopérations reposant sur son sérieux et sa formation de qualité dans un domaine ciblé.

Elle se félicite que le comité d'experts valide les logiques de mutualisation avec les ESITC de Metz et de Caen qu'il juge parfaitement cohérentes.

2. La gouvernance et le pilotage de l'établissement.

Dans le contexte d'une évolution de la taille de l'établissement, le comité émet un point de vigilance sur l'organisation très centralisée et recommande la mise en place d'une gouvernance plus élargie, notamment en direction des étudiants.

Actuellement, dans le fonctionnement hérité de la petite taille de l'établissement, le directeur seconde le directeur des études en participant à certaines tâches dont des évaluations dans chaque classe sous statut étudiant et statut apprenti. Ce rôle renforce la structure et permet un suivi au plus près des étudiants.

Pour élargir la gouvernance tout en conservant la proximité propre à notre école, à partir de la rentrée 2019, chaque classe aura un référent (le plus souvent enseignant) qui jouera le rôle d'un adjoint du directeur des études et permettra au directeur de davantage déléguer les missions pédagogiques. Cependant pour conserver une proximité avec la vie pédagogique de l'établissement, à laquelle sont sensibles à la fois les étudiants et le corps enseignant, le directeur maintiendra certaines activités : encadrement du projet d'orientation professionnelle lui permettant un contact direct avec tous les étudiants et les apprentis de quatrième année ainsi que la participation aux jurys des soutenances du stage de conduite de travaux, comme du PFE.



Anciennement ESITC Cachan

Le comité recommande que la mutualisation entre les ESITC soit renforcée et élargie sur les aspects recherche, formation et international.

L'école est à l'origine du renouveau du réseau ESITC. Elle adhère parfaitement aux recommandations faites par le comité d'experts dans ce domaine. La création d'un Laboratoire Commun de Recherche est une étape très importante de ce nouvel engagement, comme celle d'une structure associative du réseau regroupant les présidents de chaque entité ainsi que leurs directeurs. Elle aura pour principal objectif de développer des actions en commun et permettra une meilleure visibilité des trois écoles.

3. La recherche et la formation

Le comité recommande d'amplifier la mutualisation complète de la recherche avec l'ensemble des ESITC, associée à un management commun.

L'école enregistre avec satisfaction que les experts qualifient comme « courageuse » et « réussie » sa stratégie recherche.

Il reste des points à confirmer et à améliorer, notamment sur les échanges dans ce domaine entre les trois ESITC et particulièrement pour l'ESITC Paris entre le Laboratoire Commun et le LASSI, créé sur la base d'une convention de partenariat avec l'IFSTTAR. Elle envisage à moyen terme le recrutement d'un docteur en charge de l'harmonisation des relations entre les deux entités et du déploiement d'une thématique commune. Une première étape a été franchie avec la mise en place d'un conseil scientifique commun entre les deux laboratoires.

En matière de VAE, le comité mentionne un point de vigilance sur l'organisation à mettre en place afin de réaliser un accompagnement personnalisé garant d'une réussite de ces parcours.

L'école a recruté à temps partiel deux tuteurs confirmés en charge du suivi des candidats. Elle s'attachera à accroître son recrutement proportionnellement aux nombres de postulants.

Le recours à des enseignants-chercheurs d'autres institutions dans l'enseignement mais aussi l'encadrement de stages en recherche dans ces mêmes institutions et notamment à l'étranger est une stratégie pertinente qui pourrait être amplifiée dans l'avenir en lien avec la montée en puissance des relations internationales.

L'école s'est historiquement appuyée sur des enseignants issus du milieu professionnel afin de faciliter l'insertion de ces diplômés dans le tissu professionnel. Les nombreux stages du cursus jouent dans une large mesure un rôle identique. A l'avenir, elle favorisera le recours à des enseignants-chercheurs d'autres institutions pour certaines matières technologiques, d'abord françaises puis étrangères, comme elle le fait déjà avec l'accueil d'enseignants des Pays-Bas et de l'Ecosse.

Elle compte également inciter ses étudiants à réaliser un stage en recherche et développement, dans un premier temps en volontariat encouragé, puis de manière systématique et obligatoire.

4. La réussite des étudiants.

Dans le cadre de la stratégie d'augmentation des promotions, le comité émet un point de vigilance sur le maintien du niveau de recrutement.

Dans son rapport d'autoévaluation l'école souligne cette difficulté. Elle a mis en place des soutiens en matières fondamentales, mathématiques et physique, sur le premier cycle et a augmenté les heures de cours et de TD sans changer les programmes, afin d'assurer un niveau scientifique correct des promotions en fin de première année.

École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Paris
Établissement d'Enseignement Supérieur Privé Reconnu par l'État (arrêté ministériel du 18 juillet 2001)
Membre de l'UGEI (Union des Grandes Écoles Indépendantes)
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Labellisé EESPIG (arrêté du 6 juillet 2015)
79, avenue Aristide Briand 94110 ARCUEIL Tel : 01 81 80 15 15 contact@esitc-paris.fr
www.esitc-paris.fr





Anciennement ESITC Cachan

Le comité recommande à l'école de réactiver l'édition mensuelle d'un panorama de presse en collaboration avec la junior entreprise.

L'édition d'un panorama de presse en collaboration avec la junior entreprise n'a pas été stoppée. Elle est maintenant bimestrielle et inclut un hors-série annuel consacré aux travaux de recherche. Chaque revue est distribuée sous format papier à nos partenaires directs et elle est mise à disposition sur notre site internet.

<https://www.esitc-paris.fr/fr/documentation>

5. Les relations européennes et internationales.

L'ESITC Paris a initié une stratégie de réseau en recrutant une responsable internationale qui gère également les départs des élèves de l'ESITC de Metz.

Elle tente de combler son déficit en mobilité entrante mais manque d'attractivité en proposant d'une part des modules d'enseignement très ciblés et très techniques et d'autre part des cours dispensés le plus souvent en français.

Elle vise un objectif ambitieux d'un séjour à l'étranger d'un semestre, soit en entreprise, soit en université étrangère, pour l'ensemble d'une promotion sous statut étudiant à l'horizon 2022. Le départ pour une période minimale de deux mois, associée à deux semaines de cours à l'université de Groningen pour les élèves apprentis paraît dans l'état actuel un bon compromis réalisable en regard des exigences d'un contrat de travail en entreprise.

Le comité recommande d'accompagner l'accroissement de la mobilité internationale par des moyens humains, des partenariats étrangers plus nombreux et conventionnés (même s'il estime l'offre actuelle en adéquation à la demande), voire des moyens financiers supplémentaires.

Les moyens financiers restent contraints. Cependant, pour permettre un accroissement de la mobilité, le directeur du développement seconde la responsable à l'international dans la prospection de nouveaux accords. Par ailleurs, la nouvelle synergie du réseau des ESITC doit permettre également d'accroître le nombre de partenaires internationaux.

Le 1^{er} juillet 2019



Olivier AUCOUTURIER
Directeur

École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Paris
Établissement d'Enseignement Supérieur Privé Reconnu par l'État (arrêté ministériel du 18 juillet 2001)
Membre de l'UGEI (Union des Grandes Écoles Indépendantes)
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Labellisé EESPIG (arrêté du 6 juillet 2015)
79, avenue Aristide Briand 94110 ARCUEIL Tel : 01 81 80 15 15 contact@esitc-paris.fr
www.esitc-paris.fr



ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
LOI DU 22.07.2013

Organisation de l'évaluation

La visite de l'ESITC Paris a eu lieu les 28 mars 2019. Le comité d'évaluation était présidé par Francis COTTET, professeur des universités (informatique), ancien directeur de l'Isae-Ensm (2008-2017).

Ont participé à cette évaluation :

- Dominique ANCEAUX, directeur division, membre du comité de direction – REHAU MORHANGE ;
- Denis DAMIDOT, professeur de l'Institut Mines-Télécom, délégué aux partenariats, IMT Lille Douai
- Alice VANOTTI, ancienne élue étudiante au conseil d'administration de la Comue Champagne et au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des Arts et Métiers ;
- Nathalie VINCENT, directrice générale des services - université de Montpellier 3.

Michel Julien ROBERT, conseiller scientifique et Aude ANTOINE, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)